

1 - PRESENTATION DES MEMBRES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES.

Directrice de l'Ecole : Mme Anne Marie Beltz, Présidente du Conseil d'Ecole.

Enseignants : Mme Del Do, Mlle D'Errico, Mme Fischesser, Melle Régnier, Mme Rietsch, Mr Boeglin, Mr Braunschweig, Mr Dumont (Rased), Mr Leclere, Mr Preziso, Mr Ritz (Rased), Mr Studer, Mr Viroli, Mr Weller & Mme Chezeau.

Délégués PEEP : Mme Boegler, Mme Clerc, Mme Elkeria, Mme Lainé, Mme Lescoffier, Mr Wilhem.

Délégués APEPA : Mme Ohrel, Mme Scheibel, Mme Vallet, Mr Gasser, Mr Goepfert, Mr Bassler, Mr Kottmann.

Représentants de la Mairie : Mme Bilger, Adjointe aux Affaires Scolaires & Mme Arnaudon, Conseillère Municipale.

Représentants du personnel péri-scolaire (cantine) : Mme Zitouni, Mme Hoffstetter.

2 - DESIGNATION DES SECRETAIRES DE SEANCE.

Mr Gasser & Melle Régnier.

3 - DATE DU PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE.

La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au : **vendredi 5 juin 2009.**

4 - EFFECTIFS DE L'ECOLE AU 12 FEVRIER 2009.

Un total de 325 élèves répartis en 10 classes monolingues de 265 élèves et 3 classes bilingues de 60 élèves.

Les inscriptions pour l'entrée au CP auront lieu sur 2 jours : le lundi 23 et le jeudi 26 mars de 14h00 à 17h00.

5 - EVALUATIONS DES ELEVES DE CM2 & CE1.

Les évaluations des classes de CM2 ont eu lieu du 19 au 23 janvier 2009.

Les évaluations des classes de CE1 auront lieu du 25 au 30 mai 2009.

6 - CANTINE (Fonctionnement - organisation).

Madame Zitouni, qui encadre la cantine de Lyautey I avec Madame Hoffstetter, prend la parole.

Les personnes encadrant les enfants disposent de cahiers d'appel. Ils récupèrent les tickets de cantine nominatifs, puis procèdent à une comparaison entre les tickets et la liste des élèves inscrits. Un problème s'est posé lors de la présence d'un ticket mais sans présence de l'enfant. Le ticket, perdu sur le trottoir a été mis dans la boîte aux lettres de Lyautey I, alors que l'élève est scolarisé à Lyautey II. Les parents avertis ont paniqué. Mais l'élève fréquentant Lyautey II, s'est rendu normalement à la cantine avec les élèves de Lyautey II.

Problème des inscriptions au dernier moment qui entraînent une gestion difficile. Néanmoins, un élève peut, s'il a oublié son ticket de cantine, s'y inscrire au moyen d'un ticket blanc qu'il régularisera ultérieurement.

Une info est demandée pour inciter les parents à prévenir l'école et la Mairie en cas de modification de leur n° de téléphone (fixe & portable).

En cas d'incident, les accompagnateurs ont les coordonnées des parents (ou personnes à joindre en cas d'urgence), ou, peuvent appeler une ambulance en fonction de la gravité de l'incident. Pour un mal de tête ou des nausées, les parents sont invités à récupérer les enfants qui les attendent, à l'école avant le départ pour la cantine.

Un téléphone est disponible à la cantine et à l'Ecole Rose. Le mobile de la Mairie est utilisé lors des trajets.

Le départ de l'Ecole Rose se fait à 12h10 pour un retour à l'école à 13h35. Le départ de l'Ecole Jaune se fait à 12h15 pour un retour à l'école à 13h45.

Le prix des repas varie entre 3, 50 € et 4,55 € selon le Quotient Familial (prix d'un repas hors coût du personnel de 1,50 €).

Certains parents se sont plaints de la qualité et de la mauvaise décongélation des légumes notamment. Les enfants sont invités à informer immédiatement les encadrants en cas de problèmes ou d'insatisfactions. Les parents intéressés peuvent vérifier la qualité en venant manger à la cantine après s'être acquitté de leur ticket auprès du service compétent de la Mairie.

A plusieurs reprises et à l'improviste, des représentants de la Mairie sont venus vérifier la qualité des repas et n'ont pas détecté de problème particulier.

Il s'en suit une discussion d'où il ressort que :

Une nouvelle cantine est prévue pour le mois de septembre 2009 et un appel d'offre a été lancé dans un souci d'amélioration de la qualité. Un parent demande une étude pour un repas BIO mais il se poserait le problème du coût. Un sondage est demandé au sujet de l'intérêt des parents pour un repas BIO moyennant supplément. Un enseignant s'interroge sur l'utilité d'un repas BIO devant l'absence, à son avis, de qualité nutritive des goûters emmenés par les enfants. Les parents demandent qu'on laisse le choix aux parents concernés tout en s'inquiétant de l'éventuel rabattage sur le pain si légumes et fruits rentrent au menu.

Le Conseil d' Ecole remercie les encadrants de la cantine pour leur travail fourni toute l'année.

7 - BUDGET.

Le budget voté par la Mairie utilisable jusqu'en décembre 2009 (exercice comptable année civil) est de :

- 8294,00 € pour frais de fonctionnement & informatique,

- 2600,00 € pour frais de transport.

L'AOS a **4467,52 €** sur le compte dépôt et **1620,50 €** sur le compte courant

Un parent demande une adhésion à l'OCCE afin, à son avis, d'alléger le fonctionnement et de simplifier la vérification des comptes, notamment en raison de l'absence de parents lors de la dernière AG de l'AOS (un seul parent fait partie du bureau de l'AOS) et afin de bénéficier d'avantages complémentaires. Lors de la dernière AG, les membres de l'AOS ont décidé de ne pas adhérer à l'OCCE.
Un parent demande un Compte Rendu de cette AG (compte rendu envoyé depuis).

8 - SPORT & ALLEMAND EN VOIE EXTENSIVE.

Des échanges de services ont été mis en place entre Mr Weller et Mme Beltz concernant les horaires de sport et d'allemand, afin d'harmoniser au mieux les horaires.

Une intervenante d'allemand intervient en cycle 3. Au total, 3 heures lui ont été attribuées sur la semaine pour l'ensemble des classes. Priorité à été donnée au cycle 3. L'intervenante en allemand enseigne les jeudis de 8h30 à 11h30, dans les classes de CM2 a, CM2 b, CM1a & CM1 b.

9 - RELIGION & MORALE.

Trame écrite en religion dictée par le Diocèse de Strasbourg avec accompagnement d'un livre adapté à l'âge de l'enfant («l'Amandier en Fleurs" pour les CP/CE1, "l'Arbre aux Oiseaux" pour les CE2 et "la Rose des Vents" pour les CM1 & CM).

Le choix du programme de morale est fait par les enseignants.

Les cahiers restent à l'école et peuvent être ramenés pendant les vacances.

10 - MALADIE OU ACCIDENT D'UN ELEVE DURANT LA CLASSE.

Généralement, les enseignants possédant un portable personnel appellent les parents en cas de malaise ou incident.

Aucun appel aux parents n'est prévu en cas d'absence ponctuelle d'un enfant, sauf cas particulier. Il est, cependant, effectué après quelques jours d'absence sans justification.

Le certificat médical n'est plus obligatoire sauf en cas de maladie contagieuse.

La responsabilité de l'école n'est engagée qu'à partir du moment où l'enfant pénètre dans l'enceinte de l'école. Sur le trajet et au-delà du portail, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Parfois, les enseignants prennent en charge les enfants dont les parents sont en retard mais se pose alors un problème de responsabilité et une intervention qui risque de devenir abusive et systématique.

Pour la prévention en cas de tempête, l'envoi à l'école est de la responsabilité des parents. L'avis de tempête récent n'a engendré aucune note de service préventive du rectorat et aucune interdiction n'a été mise en place. Certains enseignants ont pris l'initiative de s'informer auprès de la Mairie qui n'avait reçu aucune mesure restrictive mais qui a cependant décidé d'affréter un bus afin de transporter les élèves à la cantine en toute sécurité.

11 - SECURITE AUX ABORD DE L'ECOLE.

Des travaux à l'école de musique sont prévus (il nous sera indiqué à quel niveau ainsi que les désagréments qui seront occasionnés). La Mairie nous assure de son souci de sécurité permanent. A la fin des travaux une étude sera menée sur le plan de la circulation.

12 - KERMESE.

Vote des enseignants pour l'arrêt de la Kermesse (7 voix pour l'arrêt, 4 abstentions, 1 voix contre), conséquence de la suppression du samedi matin et de la difficulté croissante dans l'organisation des animations.

Les délégués des représentants de parents d'élèves regrettent cette décision.

13 - DIVERS.

A l'occasion du centenaire du bâtiment de l'Ecole Jaune, une exposition est en préparation avec l'Association des Amis du Vieux Riedisheim. Un appel aux familles sera fait pour recueillir d'anciennes photos de classe et documents.

Opération " Un cahier - 1 crayon " pour le Benin : 489 objets ont été récoltés et envoyés dans ce pays où l'esclavage des enfants fait des ravages.

Opération " Pièces Jaunes " : comme à l'accoutumée, cette opération a été un succès.

Suite à la réduction du nombre de photocopies, réflexion sur l'arrêt de la diffusion du compte rendu du Conseil d'Ecole à tous les parents d'élèves a été menée. En effet, le compte rendu du Conseil d'école est disponible sur le site web de l'école.

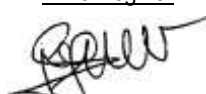
Il y a eu des demandes pour le maintien du document papier.

Propositions d'actions de développement durable et de mise en rapport avec des enfants de Munderkingen pour échanges de correspondants. Madame le Maire posera la question pour un échange entre écoles élémentaires.

La Directrice: AM Beltz.



Mme Régnier.



Mr. Gasser.

